

Agir ici pour  
un monde  
plus juste

**Public Eye**

# Une solution simple et efficace !

## Soutenez le travail de Public Eye grâce au prélèvement automatique.

Public Eye s'efforce de maintenir ses frais de fonctionnement au plus bas. Grâce au prélèvement automatique, vous nous permettez de réduire nos frais administratifs et de renforcer l'impact de nos actions.

Cette solution présente de nombreux avantages :

Sans frais

### **Pas de frais supplémentaires**

Vos ordres de débit sont traités gratuitement par la Poste ou par votre banque. Vous vous épargnez des contraintes administratives inutiles.

Simple

### **Simple et efficace**

Vous choisissez le montant et l'échéance de vos versements. Vous déterminez par quel moyen (bancaire ou postal) vous désirez effectuer vos versements. Et vous nous renvoyez le formulaire signé.

Sûr

### **Sûr et sans engagement**

Votre banque ou la Poste vous envoient un avis de débit pour chaque versement que vous effectuez. Vous pouvez en tout temps révoquer l'ordre de prélèvement automatique. Sur demande, nous vous remboursons votre versement dans un délai d'un mois.

**En choisissant le système de prélèvement automatique, vous nous aidez à réduire nos frais tout en vous simplifiant la vie. Merci !**

**Public Eye**

Avenue Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne, tél. +41 (0)21 620 03 03  
publiceye.ch, contact@publiceye.ch, dons : IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5

# Autorisation de débiter mon compte avec possibilité de contestation

Par ma signature, j'autorise ma banque ou la Poste, sous réserve de révocation, à transférer directement mon versement en faveur de Public Eye. Si mon compte ne présente pas la couverture nécessaire, il n'y a pas d'obligation de débit pour ma banque ou la Poste. Pour chaque prélèvement, ma banque ou la Poste me fera parvenir un avis de débit. Si je désire obtenir le remboursement du montant transféré, il me suffit de renvoyer à ma banque ou à la Poste l'avis de débit daté et signé dans un délai de 30 jours après réception de l'avis.

**Montant**       CHF 30.-       CHF 75.-       CHF 120.-       CHF 240.-       CHF \_\_\_\_\_

**Versement**     mensuel       trimestriel       semestriel       annuel

**Date du premier versement**       immédiatement       à partir du     /  /

**par débit direct**

**Avec une contribution à partir de 75 francs par an, vous devenez automatiquement membre de Public Eye.**

Si vous ne souhaitez pas adhérer à Public Eye, il vous suffit de cocher la case ci-dessous.

Je souhaite que mon versement soit uniquement considéré comme un don (et non pas comme une cotisation).

**Débit direct de mon compte postal**

N° de compte postal     -  -

**Débit direct de mon compte bancaire**

Nom et adresse de ma banque \_\_\_\_\_

Code **IBAN** de mon compte   

Prénom | Nom \_\_\_\_\_

Rue | n° \_\_\_\_\_

NPA | Lieu \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

e-mail \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Lieu / date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

**En optant pour le prélèvement automatique avec possibilité de contestation, vous soutenez notre travail de manière encore plus efficace.**

Veuillez renvoyer ce formulaire dûment rempli et signé à Public Eye, Avenue Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne. Un grand merci !



**Veuillez laisser vide l'espace ci-dessous, il sera complété ultérieurement par votre banque.**

IBAN \_\_\_\_\_